



COMPTE RENDU COMMISSION PERMANENTE

Commission finances-travaux-sécurité des biens et des personnes- développement économique du 3 juillet 2026

République Française

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Saint-Omer

Canton de Lumbres

Commune de Zudausques

Membres de la commission :

Madame Arminda Giovacchini ;

Messieurs Didier Bée, Bruno Helleboid, Jacques Bocquet, Jean Pierre Declerck, Philippe Guillemant, Didier Popieul.

Ordre du jour

- Point sur les travaux en cours
- Point sur les chantiers à venir
- Point semestriel sur la situation budgétaire et financière de la commune

1. Point sur les travaux en cours

La commission fait le point sur les travaux en cours suivants :

- Construction du local jeunesse au complexe Jean Guy Wallemme : il est rappelé que le chantier est réalisé en régie par les agents municipaux qui sont par ailleurs très sollicités par l'entretien des espaces verts en cette période estivale et par l'intendance liée au programme des festivités locales.
- Trois nouvelles tables de pique-nique vont être installées (jardins de Cormette, Ferme Audenthun et table d'orientation à Leuline).
- Malgré quelques complexités au regard des voûtes les bénévoles poursuivent le chantier de réfection du ciel de l'église de Cormette. Le chantier devrait être terminé pour la fête de St Lambert.

S'agissant des espaces verts, en plus des travaux régulièrement effectués par les agents communaux, il est rappelé l'intervention hebdomadaire et toute l'année de la brigade verte CCPL en partenariat avec l'association d'insertion « Campagnes Services ». Une convention en vigueur pour un montant d'environ 9.000 euros par an pour une brigade composée de 5 agents et un encadrant.

Pour ne pas perturber les entraînements de football à compter de septembre 2026 cette brigade interviendra le mardi au lieu du mercredi.

2. Point sur les chantiers à venir

- Selon les dernières informations produites par Le Syndicat des Eaux de Dunkerque (SED) les travaux relatifs à la réalisation d'un réseau d'assainissement des eaux usées et renforcement conduite d'eau potable et de défense incendie sur Noircarme et Liheuse débiteront en début d'année 2027. Les appels d'offres vont être réalisés par le SED en cette fin d'année.
- Concernant la réfection du chemin du moulin, au regard des coûts actuellement pratiqués (prix des enrobés au regard du prix du baril de pétrole), l'appel d'offre pourrait être réalisé à compter de septembre.
- S'agissant du projet d'envergure pour la réfection et la sécurisation de la route de Leuline le DCE sera finalisé par le bureau d'étude pour septembre et les demandes de subventions déposées à l'automne. En accord avec les services du département la réalisation est probable en 2027-2028.

- La société Axiome a été mandatée par le syndicat de la fibre 59/62 pour reprendre le dossier des communes de la CCPL désireuses de mettre en fonction la vidéo protection. Les travaux sont prévus cet automne. A cet effet la commission donne son accord pour proposer au prochain conseil municipal d'adhérer au syndicat de la fibre 59/62, maître d'ouvrage de ce programme intercommunal.
- Pour la salle polyvalente le permis de construire ne devrait plus tarder, il reste à corriger les contraintes d'accessibilité à la scène (architecte). Les demandes de subventions seront déposées cet automne.
- Il est proposé de travailler à une étude de faisabilité pour des travaux de rénovation de l'intérieur de l'église du centre. La commission est favorable à ce que des devis soient sollicités.
- Enfin il est exposé les derniers échanges avec la SANEF et les différentes institutions intéressées au projet (Etat - SmageAa et CCPL) pour la réalisation d'un ouvrage à l'ouest et à l'amont de l'A 26 pour tamponner les ruissellements agricoles. La commission émet un avis favorable au projet et à la convention à intervenir qui sera soumise à l'accord du prochain conseil municipal.

3. Point budgétaire semestriel

Avant même de remettre aux membres de la commission l'ensemble des extractions informatiques relatives à l'exécution du budget 2026 arrêté à la date du 3 juillet monsieur le maire fait remarquer que tout démontre que l'on est bien loin de la situation critique décrite par l'opposition lors de la campagne des municipales en mars dernier et souligne plus particulièrement que la vente de deux terrains communaux n'ont pas pu « boucher des trous » pour clôturer l'exercice 2025 puisque les actes notariés ont été actés en 2026 et que la commune vient tout juste de recouvrir les sommes relatives à ces ventes .

Les documents sont analysés par la commission. Force est de constater que les dépenses sont contenues malgré le contexte national et international défavorable. La trésorerie est bonne en particulier du fait du report des investissements à ce jour non réalisés (vidéoprotection, réfection chemin du moulin, salle polyvalente ...). La dette de la commune est parfaitement maîtrisée malgré des emprunts au long cours (40 ans pour travaux ferme Marcotte).

La séance est levée à 19H30

Le Vice-Président de la commission,

Bruno Helleboid

Le maire,

Didier Bée



26, rue de la mairie-62500 ZUDAUSQUES-Tél 03.21.93.04.67

Mail : mairie@zudausques.fr- www.zudausques.fr

Toute correspondance administrative est à adresser à monsieur le maire.